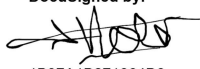


ANTOFENOL
Société par actions simplifiée
au capital de 96.990 euros
Siège social : ZA de Penthièvre
22640 PLESTAN
802 796 698 RCS SAINT MALO
(La « Société »)

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

DocuSigned by:

1B97A1B271864D3...

26 décembre 2023 | 4:01:45 PM CET

Certifiés conformes
La Présidente



Compte de résultat

ANTOFENOL

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	14 228		14 228	5 951
	Production vendue : - Biens	23 000		23 000	35 050
	- Services	142 739	203 881	346 620	360 365
	Chiffre d'affaires net	179 967	203 881	383 848	401 367
	Production stockée			12 412	75 272
	Production immobilisée			1 378 823	1 764 628
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			338 782	741 821
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			152 208	6 122
	Autres produits			2 624	26
		Total			2 268 700
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				5 296
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			126 820	131 522
	Autres achats et charges externes (3)			-22 844	19 646
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 901 029	2 391 579
	Salaires et traitements			19 785	20 829
	Charges sociales			974 941	892 254
	Dotations - sur immobilisations amortissements d'exploitation - sur actif circulant provisions			341 819	228 236
	- pour risques et charges			344 999	368 648
	Autres charges			905	105
		Total			3 687 457
Résultat d'exploitation A				-1 418 756	-1 068 883
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				35
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total				35
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			10 930	21 972
	Différences négatives de change				218
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			10 930	22 191
Résultat financier D				-10 930	-22 155
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (±A±B-C±D) E				-1 429 687	-1 091 039



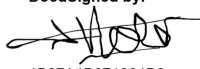
Compte de résultat

ANTOFENOL

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	287 533		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
	Total	287 533		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		30 280	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total		30 280	
	Résultat exceptionnel	F	287 533	-30 280
	Participation des salariés aux résultats	G		
	Impôt sur les bénéfices	H	-508 326	-268 985
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-633 827	-852 334
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs			
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	14 291	9 173	
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			

ANTOFENOL
Société par actions simplifiée
au capital de 96.990 euros
Siège social : ZA de Penthièvre
22640 PLESTAN
802 796 698 RCS SAINT MALO
(La « Société »)

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

DocuSigned by:

1B97A1B271864D3...

26 décembre 2023 | 4:01:45 PM CET

Certifiés conformes
La Présidente



Bilan actif

ANTOFENOL

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net			
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	487 424	129 338	358 085	1 160 598	
		Frais de développement	58 775	25 112	33 663	17 363	
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours	3 352 278		3 352 278	1 127 138	
		Avances et acomptes					
		TOTAL	3 898 478	154 451	3 744 026	2 305 100	
		Immobilisations corporelles	Terrains	159 573	73 929	85 644	96 645
			Constructions	1 424 605	445 110	979 495	1 107 168
			Inst. techniques, mat. out. industriels	385 551	146 970	238 580	272 771
			Autres immobilisations corporelles	459 200		459 200	
			Immobilisations en cours	107 500		107 500	
	Avances et acomptes						
	TOTAL	2 536 431	666 011	1 870 420	1 476 585		
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence	49		49	49	
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	110 431		110 431	6 800		
	TOTAL	110 481		110 481	6 849		
Total de l'actif immobilisé		6 545 391	820 462	5 724 928	3 788 535		
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	25 570		25 570	2 726	
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis	102 684		102 684	90 272	
	Marchandises						
		TOTAL	128 254		128 254	92 998	
		Avances et acomptes versés sur commandes	27 213		27 213	8 609	
Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	94 119		94 119	202 612		
	Autres créances	1 055 696		1 055 696	384 459		
	Capital souscrit et appelé, non versé						
	TOTAL	1 149 815		1 149 815	587 071		
Divers	Valeurs mobilières de placement						
	(dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	1 635 926		1 635 926	2 284 988		
	TOTAL	1 635 926		1 635 926	2 284 988		
Charges constatées d'avance		9 321		9 321	10 176		
Total de l'actif circulant		2 950 530		2 950 530	2 983 844		
Frais d'émission d'emprunts à étaler							
Primes de remboursement des emprunts							
Écarts de conversion actif							
TOTAL DE L'ACTIF		9 495 922	820 462	8 675 459	6 772 380		
Renvois :	(1) Dont droit au bail						
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			103 031	6 800		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		



Bilan passif

ANTOFENOL

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 96 990)	96 990	92 350	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 588 758	6 594 832	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale			
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	-852 334		
Résultats antérieurs en instance d'affectation				
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-633 827	-852 334		
Situation nette avant répartition	6 199 585	5 834 848		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	6 199 585	5 834 848	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées	75 980	140 000	
	Total	75 980	140 000	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	355 311	445 597	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	110 000	80 556	
		Total	465 311	526 154
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	1 750	6 810	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 265	141 913	
	Dettes fiscales et sociales	115 799	114 854	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 405 767	7 799		
Instrument de trésorerie				
	Total	1 932 832	264 567	
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 399 893	797 531	
	Écarts de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	8 675 459	6 772 380	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier	40 015	40 015	
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	339 753		
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques à moins d'un an	2 058 389	790 721	
	(3) dont emprunts participatifs			

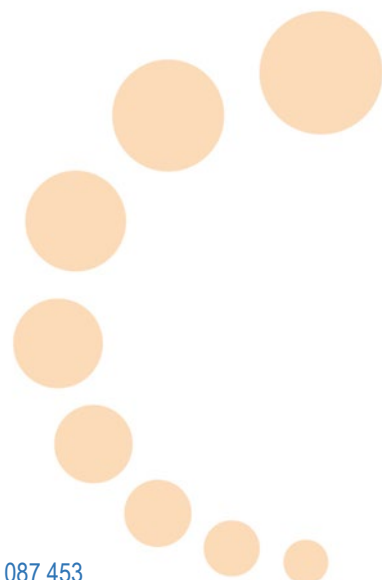


Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ANTOFENOL

Société par actions simplifiée
Zone artisanale de Penthièvre
22640 Plestan



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Antofénol** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 27 septembre 2023

Le commissaire aux comptes

BMA Audit



Eddy Verdeaux

ANTOFENOL

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	487 424	129 338	358 085	1 160 598
		Concessions, brevets et droits similaires	58 775	25 112	33 663	17 363
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours	3 352 278		3 352 278	1 127 138	
	Avances et acomptes					
	TOTAL	3 898 478	154 451	3 744 026	2 305 100	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	159 573	73 929	85 644	96 645
Inst. techniques, mat. out. industriels		1 424 605	445 110	979 495	1 107 168	
Autres immobilisations corporelles		385 551	146 970	238 580	272 771	
Immobilisations en cours		459 200		459 200		
Avances et acomptes	107 500		107 500			
TOTAL	2 536 431	666 011	1 870 420	1 476 585		
Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	49		49	49	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	110 431		110 431	6 800		
TOTAL	110 481		110 481	6 849		
Total de l'actif immobilisé		6 545 391	820 462	5 724 928	3 788 535	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	25 570		25 570	2 726
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	102 684		102 684	90 272
	Marchandises					
	TOTAL	128 254		128 254	92 998	
	Avances et acomptes versés sur commandes	27 213		27 213	8 609	
Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	94 119		94 119	202 612	
	Autres créances	1 055 696		1 055 696	384 459	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL	1 149 815		1 149 815	587 071		
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instrument de trésorerie Disponibilités	1 635 926		1 635 926	2 284 988	
TOTAL	1 635 926		1 635 926	2 284 988		
Charges constatées d'avance		9 321		9 321	10 176	
Total de l'actif circulant		2 950 530		2 950 530	2 983 844	
Frais d'émission d'emprunts à évaluer						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		9 495 922	820 462	8 675 459	6 772 380	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			103 031	6 800	
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

ANTOFENOL

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 96 990)	96 990	92 350
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 588 758	6 594 832
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-852 334	
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-633 827	-852 334	
Situation nette avant répartition	6 199 585	5 834 848	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total	6 199 585	5 834 848	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées	75 980	140 000
Total	75 980	140 000	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	355 311	445 597
	Emprunts et dettes financières divers (3)	110 000	80 556
	Total	465 311	526 154
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	1 750	6 810
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 265	141 913
	Dettes fiscales et sociales	115 799	114 854
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 405 767	7 799	
Instruments de trésorerie			
Total	1 932 832	264 567	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance	2 399 893	797 531	
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF	8 675 459	6 772 380	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier	40 015	40 015	
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	339 753		
à moins d'un an	2 058 389	790 721	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

ANTOFENOL

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	14 228		14 228	5 951
	Production vendue : - Biens	23 000		23 000	35 050
	- Services	142 739	203 881	346 620	360 365
	Chiffre d'affaires net	179 967	203 881	383 848	401 367
	Production stockée			12 412	75 272
	Production immobilisée			1 378 823	1 764 628
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			338 782	741 821
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			152 208	6 122
	Autres produits			2 624	26
	Total			2 268 700	2 989 237
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats Variation de stocks				5 296
	Matières premières et autres approvisionnements Achats Variation de stocks			126 820	131 522
	Autres achats et charges externes (3)			-22 844	19 646
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 901 029	2 391 579
	Salaires et traitements			19 785	20 829
	Charges sociales			974 941	892 254
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges			341 819	228 236
	amortissements provisions			344 999	368 648
	Autres charges			905	105
		Total			3 687 457
	Résultat d'exploitation	A		-1 418 756	-1 068 883
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				35
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				35
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			10 930	21 972
	Différences négatives de change				218
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			10 930	22 191
	Résultat financier	D		-10 930	-22 155
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		-1 429 687	-1 091 039

ANTOFENOL

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	287 533	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total		287 533	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		30 280
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total			30 280
Résultat exceptionnel		F	
		287 533	-30 280
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		-508 326	-268 985
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-633 827	-852 334
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	14 291	9 173
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1 **Faits majeurs**

1.1 **Evènements principaux de l'exercice**

- En date du 1er août 2022, la Présidente a décidé d'augmenter le capital social à la somme de 96 990 euros soit une augmentation de capital d'un montant de 4 640 euros par la création et l'émission de 464 ABSA suite à l'exercice par son bénéficiaire de 464 BSA CDC-2021. La différence entre la valeur nominale des 464 ABSA nouvelles et leur prix d'émission, soit la somme de 993 925 euros a été portée au compte de prime d'émission.
- Compte tenu de son ancienneté de création, l'entreprise ne bénéficie plus des exonérations de charges sociales sur l'exercice 2022 mais a toujours une possibilité d'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés en raison de son statut de Jeune Entreprise Innovante.
- La société bénéficie d'un Crédit Impôt Recherche au titre de l'année civile 2022 pour 508 326 €.
- Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, survenu à la fin du mois de février 2022, n'a pas d'impact significatif sur son activité.

1.2 **Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement 2014-03, modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société ANTOFENOL immobilise les frais de recherche et développement relatifs aux projets qu'elle suit. Les frais de R&D remplissent au 31 décembre 2022 les critères de définition et de comptabilisation des immobilisations incorporelles générées en interne.

Les amortissements économiques des frais de R&D sont comptabilisés à la date de début de consommation des avantages économiques associés pour les projets achevés. En l'absence de début de commercialisation du produit Antoférine, les frais de recherche et développement n'ont pas fait l'objet d'un amortissement sur l'exercice 2022.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Frais de recherche et de développement

La société a opté dès l'ouverture de son premier exercice pour l'activation des frais de développement.

Types de dépenses	Immobilisations	Durée d'amortissement
Frais de R&D immobilisés – en service	487 424	5 ans
Frais de R&D immobilisés – en cours	3 352 278	-
Total	3 839 702	

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais R&D	Linéaire	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et équipement production	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et outillage R&D	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4.2 Immobilisations corporelles en cours

Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 459 200 euros et correspondent aux frais engagés dans le cadre du projet de construction d'un nouveau site de production.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	25 570		25 570
Produits finis	102 684		102 684
Total	128 254		128 254

Les stocks de matières premières sont évalués au coût unitaire du dernier achat de chaque référence.

2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 896
Fournisseurs – Avoir à recevoir	167 561
Personnel, organismes sociaux	386
Autres créances	667
Disponibilités	
Total	176 510

2.1.6.3 Autres créances

Les autres créances d'un montant de 1 055 696 euros sont composées à hauteur de 251 763 euros par des avances sur subventions et de 508 326 euros de créances envers l'Etat correspondant au crédit impôt recherche de l'année 2022.

Au 31 décembre 2022, la société bénéficie de deux subventions en cours octroyées pour le financement de projets de recherche ou d'exploitation. Ces subventions sont comptabilisées en produits d'exploitation ou en subvention d'investissement au 31 décembre 2022 en fonction de l'avancement des dépenses et de la nature des dépenses financées. Les avances sur subventions se décomposent de la manière suivante :

- ANTOXY FranceAgriMer : 45 700 euros
- H2020 : 206 063 euros

2.1.7 Comptes de régularisation

2.1.7.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour un montant de 9 321 euros.

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	92 350	4 640		96 990
Primes d'émission, fusion...	6 594 833	993 925		7 588 758
Réserves légale et statutaires				
Autres réserves				
Report à nouveau		(852 335)		(852 335)
Résultat	(852 335)	(633 828)	(852 335)	(633 828)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	5 834 848	(487 598)	(852 335)	6 199 586

2.3 Capital

2.3.1.1 Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2022, le capital est composé de 9 699 actions de 10 € euro de valeur nominale.

En date du 1^{er} août 2022, la Présidente a décidé d'augmenter le capital social à la somme de 96 990 euros soit une augmentation de capital d'un montant de 4 640 euros par la création et l'émission de 464 ABSA suite à l'exercice par son bénéficiaire de 464 BSA CDC-2021.

Le capital social de la société est divisé en 9 699 actions divisées en :

- 6 272 actions ordinaires ;
- 3 427 actions de préférence A chacune assortie d'un BSA Ratchet (les « ABSA ») ;

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	9 235	92 350
Mouvement	464	4 640
Position fin de l'exercice	9 699	96 990

2.3.2 Autres fonds propres

2.3.2.1 Avances conditionnées

Dans le cadre du contrat de d'aide « Concours d'innovation pour une alimentation Intelligente » financé par FranceAgriMer, la société a obtenu une aide d'un montant maximal de 297 660 euros dont 197 660 euros sous forme de subvention et 100 000 euros sous forme d'avance récupérable avec un retour financier conditionné à l'absence de constat d'échec technique ou commercial.

Au regard du pourcentage d'avancement du projet, l'avance récupérable a été reconnue a hauteur de 75 980 euros.

2.3.3 Dettes financières

2.3.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.3.3.2 Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières divers de 110 000 euros se décomposent de la manière suivante :

- Une avance remboursable BPI France – Contrat n° DOS0052326/00 pour 55 000 €
- Une avance remboursable BPI France – Contrat n° DOS0052452/00 pour 55 000 €

2.3.4 Autres dettes

2.3.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3

2.3.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 051
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	29 750
Dettes fiscales et sociales	48 117
Autres dettes	
Total	78 918

2.4 Comptes de régularisation

2.4.1 Produits constatés d'avance

Néant

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Secteur d'activité / Marché géographique	France	Export	Total
Ventes de marchandises	14 228		14 228
Ventes de produits finis	23 000		23 000
Prestations de Services	142 739	203 881	346 620
Total	179 967	203 881	383 848

3.2 Production immobilisée

La production immobilisée correspond à des dépenses de recherche et développement pour un montant de 1 378 823 euros se décomposant de la manière suivante :

- Frais de personnel : 621 277 euros
- Autres achats et prestations R&D : 757 546 euros

3.3 Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 338 783 euros et se décomposent de la manière suivante :

- Aides à l'embauche : 23 700 euros ;
- Aide Agefiph : 1 088 euros ;
- Aide Bretagne Commerce International : 4 899 euros ;
- Subvention H2020 : 309 095 euros ;

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Statut Jeune Entreprise Innovante

Compte tenu de son ancienneté de création, l'entreprise ne bénéficie plus des exonérations de charges sociales sur l'exercice 2022 mais a toujours une possibilité d'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés en raison de son statut de Jeune Entreprise Innovante.

3.4.2 Crédits d'impôts

Le crédit d'impôt recherche calculé sur la base des dépenses de recherche et développement de 2022 est comptabilisé pour un total de 508 326 euros.

3.4.3 Déficits fiscaux

Les déficits fiscaux s'élèvent à 2 261 682 euros au 31 décembre 2022.

3.5 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel s'élève à 287 533 euros et est composé par de la reprises au compte de résultat de la subvention d'investissement BEE API financée par BPI France.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

	Organisme	Détail	N
Engagements reçus			
Garanties	Banque Dupuy de Parseval	Garantie donnée à hauteur de 50% par BPI France sur emprunt BDP ayant un capital restant dû de 8 025 euros au 31/12/2022	4 013 €
Caution	Banque Dupuy de Parseval	Caution personnelle de Mme Fany ROLET sur emprunt BDP ayant un capital restant dû de 8 025 euros au 31/12/2022	8 025 €
Caution	Banque Dupuy de Parseval	Caution personnelle de Mme Fany ROLET sur emprunt BDP ayant un capital restant dû de 346 235 euros au 31/12/2022	346 235 €
Engagements donnés			
Nantissement Matériel	Banque Dupuy de Parseval	Nantissement du matériel	346 235 €

4.1.1.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas évalué dans la mesure où aucun salarié au 31/12/2022 n'a une ancienneté significative.

4.2 Effectif moyen 2022

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Plestan	10	
Montpellier	4	
Total	14	

Désignation de l'entreprise		SAS ANTOFENOL										31122022		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
							1		2		3				
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	1333741	D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	1162439	KE		KF	2248614			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	150164	KQ		KR	9409				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1390245	KT		KU	34360				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	180469	KW		KX	6253				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	14693				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	181377	LC		LD	2758				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		IJ	1349088			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	107500			
	TOTAL III						LN	1902257	LO		LP	1524062			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
Autres participations						8U	49	8V		8W					
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières						1T	6800	1U		1V	103631				
TOTAL IV						LQ	6849	IR		IS	103631				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	4405287	ØH		ØJ	3876309				
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
							par virement de poste à poste		3		4				
							1				2				
							par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	846317	ØØ		DØ	487424	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW	3411054	1X		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	159573	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	1424605	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	186722	MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	14693	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	184136	MU			
	Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours						MY	889888	MZ		NA	459200	NB		
Avances et acomptes						NC		ND		NE	107500	NF			
TOTAL III						IY	889888	NG		NH	2536431	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations						IO		ØX		ØY	49	ØZ		
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	110431	2G		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	110481	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	1736205	ØK		ØL	6545391	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	SAS ANTOFENOL	31122022	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	---------------	----------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement	CY	173142	EL	97484	EM	141289	EN	129338			
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles	PE	17937	PF	7175	PG		PH	25112			
TOTAL I	RK	191080	RM	104659	RN	141289	RO	154451			
Terrains	PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	53519	PW	20410	PX		PY	73929			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	283076	QA	162033	QB		QC	445110			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	20715	QF		QG	34844			
	Matériel de transport	QH	QI	740	QJ		QK	740			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	74945	QM	36439	QN		QO	111385			
Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT				
TOTAL II	QU	425671	QV	240339	QW		QX	666011			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	616752	ØP	344999	ØQ	141289	ØR	820462			

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incor	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise : SAS ANTOFENOL		31122022		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	110431	UV	103031	UW	7400
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	94119		94119		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	386		386		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	508326		508326	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	102315		102315	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	252430		252430	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	192238		192238		
	Charges constatées d'avance	VS	9321		9321		
TOTAUX		VT	1269568	VU	1262168	VV	7400
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	355311		85557	269753	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	110000		40000	70000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	411265		411265		
Personnel et comptes rattachés		8C	45741		45741		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	53112		53112		
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8946		8946		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1413767		1413767		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	2398143	VZ	2058389	339753	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	121271	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		



1 Faits majeurs

1.1 Evénements principaux de l'exercice

- En date du 1er août 2022, la Présidente a décidé d'augmenter le capital social à la somme de 96 990 euros soit une augmentation de capital d'un montant de 4 640 euros par la création et l'émission de 464 ABSA suite à l'exercice par son bénéficiaire de 464 BSA CDC-2021. La différence entre la valeur nominale des 464 ABSA nouvelles et leur prix d'émission, soit la somme de 993 925 euros a été portée au compte de prime d'émission.
- Compte tenu de son ancienneté de création, l'entreprise ne bénéficie plus des exonérations de charges sociales sur l'exercice 2022 mais a toujours une possibilité d'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés en raison de son statut de Jeune Entreprise Innovante.
- La société bénéficie d'un Crédit Impôt Recherche au titre de l'année civile 2022 pour 508 326 €.
- Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que le conflit entre la Russie et l'Ukraine, survenu à la fin du mois de février 2022, n'a pas d'impact significatif sur son activité.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement 2014-03, modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société ANTOFENOL immobilise les frais de recherche et développement relatifs aux projets qu'elle suit. Les frais de R&D remplissent au 31 décembre 2022 les critères de définition et de comptabilisation des immobilisations incorporelles générées en interne.

Les amortissements économiques des frais de R&D sont comptabilisés à la date de début de consommation des avantages économiques associés pour les projets achevés. En l'absence de début de commercialisation du produit Antoférine, les frais de recherche et développement n'ont pas fait l'objet d'un amortissement sur l'exercice 2022.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe.

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Frais de recherche et de développement

La société a opté dès l'ouverture de son premier exercice pour l'activation des frais de développement.

Types de dépenses	Immobilisations	Durée d'amortissement
Frais de R&D immobilisés – en service	487 424	5 ans
Frais de R&D immobilisés – en cours	3 352 278	-
Total	3 839 702	

2.1.3.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais R&D	Linéaire	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 5 ans



2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et équipement production	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et outillage R&D	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4.2 Immobilisations corporelles en cours

Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 459 200 euros et correspondent aux frais engagés dans le cadre du projet de construction d'un nouveau site de production.

2.1.5 Stocks

2.1.5.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	25 570		25 570
Produits finis	102 684		102 684
Total	128 254		128 254

Les stocks de matières premières sont évalués au coût unitaire du dernier achat de chaque référence.



2.1.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.1.6.2 Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 896
Fournisseurs – Avoir à recevoir	167 561
Personnel, organismes sociaux	386
Autres créances	667
Disponibilités	
Total	176 510

2.1.6.3 Autres créances

Les autres créances d'un montant de 1 055 696 euros sont composées à hauteur de 251 763 euros par des avances sur subventions et de 508 326 euros de créances envers l'Etat correspondant au crédit impôt recherche de l'année 2022.

Au 31 décembre 2022, la société bénéficie de deux subventions en cours octroyées pour le financement de projets de recherche ou d'exploitation. Ces subventions sont comptabilisées en produits d'exploitation ou en subvention d'investissement au 31 décembre 2022 en fonction de l'avancement des dépenses et de la nature des dépenses financées. Les avances sur subventions se décomposent de la manière suivante :

- ANTOXY FranceAgriMer : 45 700 euros
- H2020 : 206 063 euros

2.1.7 Comptes de régularisation

2.1.7.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour un montant de 9 321 euros.



2.2 *Passif*

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	92 350	4 640		96 990
Primes d'émission, fusion...	6 594 833	993 925		7 588 758
Réserves légale et statutaires				
Autres réserves				
Report à nouveau		(852 335)		(852 335)
Résultat	(852 335)	(633 828)	(852 335)	(633 828)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	5 834 848	(487 598)	(852 335)	6 199 586

2.3 *Capital*

2.3.1.1 *Mouvements de l'exercice*

Au 31 décembre 2022, le capital est composé de 9 699 actions de 10 € euro de valeur nominale.

En date du 1^{er} août 2022, la Présidente a décidé d'augmenter le capital social à la somme de 96 990 euros soit une augmentation de capital d'un montant de 4 640 euros par la création et l'émission de 464 ABSA suite à l'exercice par son bénéficiaire de 464 BSA CDC-2021.

Le capital social de la société est divisé en 9 699 actions divisées en :

- 6 272 actions ordinaires ;
- 3 427 actions de préférence A chacune assortie d'un BSA Ratchet (les « ABSA ») ;



	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	9 235	92 350
Mouvement	464	4 640
Position fin de l'exercice	9 699	96 990

2.3.2 Autres fonds propres

2.3.2.1 Avances conditionnées

Dans le cadre du contrat de d'aide « Concours d'innovation pour une alimentation Intelligente » financé par FranceAgriMer, la société a obtenu une aide d'un montant maximal de 297 660 euros dont 197 660 euros sous forme de subvention et 100 000 euros sous forme d'avance récupérable avec un retour financier conditionné à l'absence de constat d'échec technique ou commercial.

Au regard du pourcentage d'avancement du projet, l'avance récupérable a été reconnue a hauteur de 75 980 euros.

2.3.3 Dettes financières

2.3.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe.

2.3.3.2 Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières divers de 110 000 euros se décomposent de la manière suivante :

- Une avance remboursable BPI France – Contrat n° DOS0052326/00 pour 55 000 €
- Une avance remboursable BPI France – Contrat n° DOS0052452/00 pour 55 000 €

2.3.4 Autres dettes

2.3.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3



2.3.4.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 051
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	29 750
Dettes fiscales et sociales	48 117
Autres dettes	
Total	78 918

2.4 Comptes de régularisation

2.4.1 Produits constatés d'avance

Néant



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Secteur d'activité / Marché géographique	France	Export	Total
Ventes de marchandises	14 228		14 228
Ventes de produits finis	23 000		23 000
Prestations de Services	142 739	203 881	346 620
Total	179 967	203 881	383 848

3.2 Production immobilisée

La production immobilisée correspond à des dépenses de recherche et développement pour un montant de 1 378 823 euros se décomposant de la manière suivante :

- Frais de personnel : 621 277 euros
- Autres achats et prestations R&D : 757 546 euros

3.3 Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 338 783 euros et se décomposent de la manière suivante :

- Aides à l'embauche : 23 700 euros ;
- Aide Agefiph : 1 088 euros ;
- Aide Bretagne Commerce International : 4 899 euros ;
- Subvention H2020 : 309 095 euros ;

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Statut Jeune Entreprise Innovante

Compte tenu de son ancienneté de création, l'entreprise ne bénéficie plus des exonérations de charges sociales sur l'exercice 2022 mais a toujours une possibilité d'exonération d'impôt sur les bénéfices des sociétés en raison de son statut de Jeune Entreprise Innovante.

3.4.2 Crédits d'impôts

Le crédit d'impôt recherche calculé sur la base des dépenses de recherche et développement de 2022 est comptabilisé pour un total de 508 326 euros.



3.4.3 Déficits fiscaux

Les déficits fiscaux s'élèvent à 2 261 682 euros au 31 décembre 2022.

3.5 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel s'élève à 287 533 euros et est composé par de la reprises au compte de résultat de la subvention d'investissement BEE API financée par BPI France.



4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

	Organisme	Détail	N
Engagements reçus			
Garanties	Banque Dupuy de Parseval	Garantie donnée à hauteur de 50% par BPI France sur emprunt BDP ayant un capital restant dû de 8 025 euros au 31/12/2022	4 013 €
Caution	Banque Dupuy de Parseval	Caution personnelle de Mme Fany ROLET sur emprunt BDP ayant un capital restant dû de 8 025 euros au 31/12/2022	8 025 €
Caution	Banque Dupuy de Parseval	Caution personnelle de Mme Fany ROLET sur emprunt BDP ayant un capital restant dû de 346 235 euros au 31/12/2022	346 235 €
Engagements donnés			
Nantissement Matériel	Banque Dupuy de Parseval	Nantissement du matériel	346 235 €

4.1.1.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas évalué dans la mesure où aucun salarié au 31/12/2022 n'a une ancienneté significative.

4.2 Effectif moyen 2022

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Plestan	10	
Montpellier	4	
Total	14	

ANTOFENOL
Société par actions simplifiée
au capital de 96.990 euros
Siège social : ZA de Penthièvre
22640 PLESTAN
802 796 698 RCS SAINT MALO
(La « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**


DEUXIÈME RÉSOLUTION - AFFECTATION DU RÉSULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui s'élève à 633.827 euros, en totalité au compte « Report à Nouveau » qui est porté à (1.486.161) euros.

La collectivité des associés prend acte de l'absence de distribution de dividendes depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Cette résolution est adoptée

DocuSigned by:

1B97A1B271864D3...

Certifié conforme
La Présidente
Madame Fanny ROLET